

223C0734
FR0000039299-OP004-AS02

16 mai 2023

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée dans le cadre du rachat
par la société de ses propres actions.

BOLLORE SE

(Euronext Paris)

Le 15 mai 2023, l'Autorité des marchés financiers a publié la conformité de l'offre publique d'achat simplifiée dans le cadre d'un programme de rachat de ses propres actions par la société BOLLORE SE (cf. D&I 223C0721 du 15 mai 2023).

La note d'information relative à cette opération (visa n°23-161 du 15 mai 2023) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique sera ouverte du **17 au 30 mai 2023** inclus.

Il est précisé que l'offre aura lieu par centralisation auprès d'Euronext Paris compte tenu des règles de réduction des ordres, applicables en application des dispositions de l'article 233-5 du règlement général, si le nombre d'actions présentées à l'offre publique est supérieur au nombre maximum de 288 607 076 actions BOLLORE SE que l'initiateur s'engage à acquérir. En outre, le versement éventuel d'un complément de prix par l'initiateur, dans l'hypothèse de la réalisation effective de la cession de Bolloré Logistics au plus tard le 31 décembre 2024, ne concernera que les actions apportées à la centralisation et non restituées aux actionnaires en cas de réduction.

Euronext Paris fera connaître par un avis les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.